

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:*
Veillon Immobilière SA, Bussigny-près-Lausanne
2. *Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:*
CHF 9'350'000
3. *Nouvelle valeur nominale du capital-actions:*
CHF 500'000
4. *Décision de réduction par:* l'assemblée générale extraordinaire
5. *Date de la décision:* 17.08.2007
6. *Echéance de préavis des créances:* **24.10.2007**
7. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Veillon Immobilière SA, Route de Bruyère 2, 1030 Bussigny-près-Lausanne
8. *Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.*
9. *Remarques:* La réduction passe par l'annulation de 88'500 actions de CHF 100.- chacune, nominatives, avec restrictions quant à la transmissibilité, le remboursement aux actionnaires et l'affectation d'une partie du montant de la réduction à la réserve générale. Selon le rapport de révision prévu à l'art. 732 CO, établi par "Fidinter SA", à Lausanne, du 17 août 2007, il résulte que les créances de la société sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

Etude Gampert & Demierre, notaires
1204 Genève

(00252077)